

Bienvenue au Canada



ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
ET SECONDAIRE



Au Canada, les parents et les tuteurs doivent veiller à ce que leurs enfants reçoivent une éducation.

TYPES D'ÉCOLE

Chaque province ou territoire du Canada a son propre système d'éducation. Les écoles de ces systèmes sont des écoles publiques accessibles gratuitement (financées par les impôts).

Bien des régions abritent des écoles publiques francophones et anglophones.

Il existe aussi des écoles privées, qui ne sont habituellement pas financées par les gouvernements. Pour y inscrire vos enfants, vous devez assumer des frais.

ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire débute à la fin août ou au début septembre, se termine en juin, et comporte des périodes de vacances en cours d'année. Les écoles accueillent les enfants du lundi au vendredi, mais sont fermées les jours fériés.

Informez-vous auprès de votre école locale ou du ministère de l'Éducation de votre province ou territoire de la façon d'inscrire votre enfant à l'école. Le site cmec.ca fournit une liste des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation.

INSCRIPTION D'UN ENFANT À L'ÉCOLE

Pour inscrire votre enfant, vous devrez produire des documents qui prouvent :

- l'âge de votre enfant (comme son certificat de naissance ou son passeport);
- votre rôle de tuteur;
- votre lieu de résidence (l'adresse de votre domicile);
- le dossier de vaccination à jour de votre enfant.

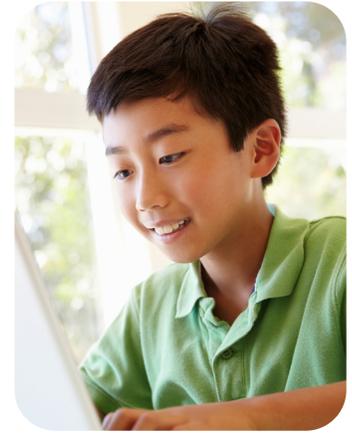
TRAVAILLEURS DE L'ÉTABLISSEMENT DANS LES ÉCOLES

De nombreuses écoles comptent des travailleurs de l'établissement qui aident les enfants, les jeunes et les parents nouvellement arrivés au Canada. Informez-vous de ces ressources auprès de votre école.



ÉCOLE À DOMICILE

Certains parents choisissent d'enseigner eux-mêmes à leurs enfants. C'est ce qu'on appelle l'enseignement ou l'école à la maison ou à domicile. Si vous souhaitez enseigner vous-même à vos enfants, vous devriez communiquer avec le ministère de l'Éducation de votre province ou territoire, ou encore avec votre fournisseur de services d'établissement, pour obtenir un complément d'information.



LANGUE D'ENSEIGNEMENT – ÉCOLES FRANCOPHONES ET ANGLOPHONES

Bien des collectivités au pays comptent des écoles francophones et anglophones. Certaines écoles anglophones offrent des programmes d'immersion en français. C'est donc dire que la matière est enseignée en français aux enfants pendant la majeure partie de la journée.

Pour en savoir plus au sujet des écoles canadiennes qui offrent des cours en français, consultez le site www.elf-canada.ca.

VOUS POUVEZ PARTICIPER À LA VIE SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT EN :

- faisant du bénévolat à son école;
- rencontrant son enseignant à l'occasion des rencontres parents-enseignants;
- devenant membre du conseil scolaire (qui contribue à la gestion de l'école);
- demandant à l'école ou à l'enseignant de votre enfant des renseignements supplémentaires sur les moyens de participer.

AUTRES CHOSSES IMPORTANTES À SAVOIR

Enseignement élémentaire ou primaire : Il s'agit des huit premières années d'école, qui débutent habituellement par la maternelle, à l'âge de 4 ou 5 ans.

Enseignement secondaire : Ces études vont habituellement de la 9^e à la 12^e année dans la plupart des provinces et des territoires du Canada, sauf au Québec, où elles s'étalent de la 7^e à la 11^e année.

Classes mixtes : Dans la plupart des écoles, les garçons et les filles apprennent dans les mêmes classes. Toutefois, certaines écoles privées n'accueillent que des filles ou que des garçons.

Religion : Certaines provinces et certains territoires ont un réseau distinct d'écoles catholiques. On retrouve aussi des écoles confessionnelles privées dans certaines collectivités.



Autres activités scolaires : Au Canada, les élèves peuvent participer à d'autres activités à l'école, après les classes. Parmi ces activités « parascolaires », notons les sports, les clubs, l'art dramatique, les programmes d'art et de musique, et les sorties et activités spéciales organisées par l'école.

À titre d'exemple, de nombreuses écoles soulignent la Journée du chandail orange, le 30 septembre. Les participants portent un chandail orange pour se rappeler les effets des pensionnats sur les enfants autochtones, s'y sensibiliser et comprendre comment ces effets continuent à ce jour de toucher les collectivités autochtones du Canada.

RENSEIGNEMENTS



Pour en savoir plus sur l'enseignement au Canada et visionner une vidéo à ce sujet, consultez le site canada.ca/nouveaux-arrivants-education.



Pour trouver des services d'établissement pour nouveaux arrivants dans votre région, consultez le site canada.ca/trouver-services-nouveaux-arrivants.

